

14 janvier 2019

Procès-verbal de la séance régulière du 14 janvier 2019 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : Mme Vicky Lauzier  
siège numéro 2 : M. Jean Collard  
siège numéro 3 : M. Roger Collard  
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas  
siège numéro 5 : M. Philippe Roy  
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. Pierre Laflamme.

Était absent : aucun

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

01-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

02-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 décembre et du 17 décembre 2018 soient adoptés avec correction à la résolution numéro 158-18 à l'article 3 que le 106.4.14 soit remplacé par 165.4.14.

SITUATION FINANCIÈRE AU 29 décembre 2018

épargne courant	209 546.29
rachetable	----
régulière	81 480.96
avantage entreprise	483 113.25
total	<b>774 140.50</b>

CAISSE RECETTES AU 31 décembre 2018

TOTAL DES RECETTES	<b>50 146.96</b>
--------------------	------------------

14 janvier 2019

03-19

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 105 954.85\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	80 071.79\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>25 883.06\$</u>
	105 954.85\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Question sur l'application de règlement sur le cannabis.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

RAPPORT ANNUEL

Un rapport annuel 2018 sur l'émission des permis est remis par l'inspecteur en bâtiments.

04-19

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE L'ADMQ 2019

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2019.

05-19

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES TRAITEMENTS DE FISSURES

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande des soumissions pour les travaux de traitement de fissures pour l'année 2019.

06-19

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande des soumissions pour les travaux de rapiéçage mécanisé pour l'année 2019.

07-19

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PUBLICITÉ ANNUELLE 2019 AVEC RADIO ACTON

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal décide de renouveler l'entente de publicité de 2019 avec Radio Acton pour la période de un an au montant de 1000\$ plus taxes.

08-19

RÉSOLUTION POUR LA TECQ 2014-2018

**Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que :**

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par

habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

09-19

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE D'ACTON

**ATTENDU QU'**à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les municipalités doivent adopter et rendre disponible à leurs salariés une politique de prévention du harcèlement psychologique et de traitement des plaintes ;

**ATTENDU QUE** la *Loi sur les normes du travail* (ci-après « LNT ») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel au 1<sup>er</sup> janvier 2019;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton entend mettre en place des mesures prévenant toute situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

**ATTENDU QUE** municipalité de Saint-Nazaire d'Acton ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

**ATTENDU QU'IL** appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de promouvoir le maintien d'un milieu de travail exempt de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton adopte la présente Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail et que copie de ce document sera jointe en annexe A, afin de faire partie des archives de la municipalité.

La diffusion de la dite politique sera faite auprès des employés.

10-19

RÉSOLUTION POUR UTILISATION DES DROITS RELATIFS  
À L'EXPLOITATION DES CARRIÈRES ET SABLIERES

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le montant des droits relatifs à l'exploitation des carrières et sablières soient affectés au rapiéçage mécanisé et que la différence du montant non affecté soit reporté à 2019.

PROGRAMME DE PRÉPARATION GÉNÉRAL AUX  
SINISTRES – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE VOLET 1

Après discussion, le conseil municipal ne dépose pas de demande à ce programme considérant le manque d'informations.

Le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et entrera en vigueur le 9 novembre 2019.

11-19

RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOI  
ÉTÉ CANADA

Il est proposé par Vicky Lauzier et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande une subvention au programme Emploi Été Canada pour des moniteurs, monitrices pour un camp de jour pour l'été 2019.

12-19

DEMANDE DE COMMANDITAIRE DE L'ASSOCIATION DE  
HOCKEY MINEUR DES VILLAGES

Lecture d'une demande financière de l'Association de hockey mineur des villages pour le rendez-vous des champions qui aura lieu les 23 et 24 mars 2019.

La contribution pourra aider à faire de l'évènement une réussite et permettre de remettre les médailles et trophées à nos jeunes. Un jeune de notre municipalité participe à l'évènement.

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un montant de 25\$ pour l'évènement considérant qu'un jeune de notre municipalité y participe.

Si l'occasion se présente à nouveau, le conseil aimerait recevoir plus d'informations de l'organisme.

*Le conseiller Roger Collard propose l'ajournement de l'assemblée à 21h14.*

*Le conseiller Roger Collard propose la reprise de l'assemblée à 21h19.*

13-19

RÉSOLUTION POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (ANCIEN PAERRL)

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 59 304\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

RAPPORT

aucun

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Lettre du Ministre de la Famille concernant la subvention du Programme de soutien à des projets de garde pendant la période estivale 2019 ;
- lettre de la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant la subvention dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles ;
- lettre de la Sécurité publique concernant l'aide financière accordée aux municipalités pour les services de la police de la Sûreté du Québec ainsi que la facture estimée pour tarif de 2019 ;
- lettre de remerciement de M. André Lamontagne, député de Johnson, suite à la lettre de félicitations que la Municipalité lui a fait parvenir pour sa nomination au cabinet ministériel ;
- télécopie concernant la résolution adressée au Ministère des Transports du Québec pour le suivi du dossier de l'intersection du rang Brodeur, chemin Saint-Hyacinthe et rang d'Upton ;

- accusé réception du ministère des Affaires municipales et Habitation Québec des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
- courriel d'Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec ayant pour objet le Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles 2018 ;
- lettre d'Innovation, Science et Développement économique Canada concernant l'augmentation des droits de licence radio ;
- communiqué de Mme Brigitte Sansoucy concernant la Motion M-202 sur les bandes riveraines ;
- courriel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) ayant pour objet le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 ;
- courriel de la FQM ayant pour objet la nomination de Mme Sylvie Harvey au poste de directrice générale de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) ;
- invitation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est à la rencontre explicative des divers volets de soutien aux camps de jour ;
- invitation de la Foire Agroalimentaire de la région d'Acton à une dégustation gastronomique vins et fromages ;
- courriel de la Ville d'Acton Vale concernant les modifications du tarif judiciaire en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- courriel de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ayant pour objet le calendrier des séances CE et CA 2019 ;
- courriel de la Banque HSBC Canada concernant le certificat d'assurance du camion international 2019 ;
- mise à jour annuelle des coordonnées de la Municipalité pour la Société de protection des forêts contre le feu ;
- lettre de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ayant pour objet le Plani-Conseil MMQ 2019 ;
- ateliers de réseautage et de formation sur le réinvestissement et la transformation des églises ;
- courriel de Radio-Acton concernant le départ de Mme Béatrice Trahan;
- avis public concernant l'adoption du budget 2019 ;
- lettre adressée à « Les Cultures J.B. » concernant l'envoi de documents pour le projet d'élevage porcin situé sur le lot 5 111 263 dans le 10<sup>e</sup> rang Est;
- avis public concernant les séances ordinaires du Conseil municipal pour 2019 ;
- avis public de la Municipalité Régionale de Comté d'Acton concernant la tenue des séances ordinaires du Conseil pour 2019 ;
- avis public concernant le règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC d'Acton ;
- tableau des heures travaillées des bénévoles de la bibliothèque pour 2018 ;
- plan triennal d'immobilisation en date du 17 décembre 2018 ;
- documents concernant le tournoi de hockey bottine à Saint-Nazaire d'Acton ;
- publicité pour les cours de yoga se tenant à l'École Saint-Nazaire d'Acton ;
- Mini-Scribe, janvier 2019, volume 28, numéro 1 ;

- Convergence SST, vol. 34, no. 3 décembre 2018, comment favoriser le retour au travail ?
- publipostage prévisions budgétaires 2019 ;
- divers souhaits des fêtes.

## DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

Il y a des questions sur le cannabis et l'entretien des chemins d'hiver.

## VARIA

14-19

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 50.

---

Pierre Laflamme  
Maire

---

Guylaine Bourgoïn, GMA  
Directrice générale et  
Secrétaire trésorière